|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | IAS.C |
| Numéro de poste Sysper: | 497369 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | SIMEON Anne-Catherine  1er trimestre 2026  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Nous sommes le Service d'audit interne (Internal Audit Service - IAS) de la Commission européenne, composé d'environ 160 collaborateurs très motivés travaillant dans un environnement convivial et collaboratif. L'IAS audite les systèmes de gestion et de contrôle des directions générales et services de la Commission, des agences exécutives, ainsi que de plusieurs agences décentralisées de l'UE et autres organismes autonomes recevant des contributions du budget de l'UE. L'IAS accomplit sa mission conformément aux arrangements de gouvernance de la Commission européenne, au règlement financier, et aux normes internationales d'audit interne (Institute of Internal Auditors (IIA)). L'IAS rend compte et est fonctionnellement responsable devant le Comité de suivi de l'audit (Audit Progree Committee - APC) pour ses activités d'audit au sein de la Commission et des agences exécutives. Pour son travail dans les agences décentralisées de l'UE et autres organismes autonomes, l'IAS rend fonctionnellement compte au Conseil d'administration et au Directeur exécutif de chaque entité respective. Son indépendance est garantie dans sa Charte de mission.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons une opportunité intéressante pour un(e) professionnel(le) talentueux(se) et motivé(e) de rejoindre le Service d’Audit Interne (IAS) en tant qu’auditeur interne.  
L’IAS compte 11 unités d’audit, chacune composée d’environ 12 professionnels hautement qualifiés et engagés, travaillant dans un environnement collaboratif et accueillant. Chaque unité est responsable de domaines politiques spécifiques.

Rejoindre l’IAS, c’est rejoindre le cœur de la Commission européenne — où vous acquerrez une vision globale du fonctionnement de l’institution, tout en contribuant à son efficacité, sa transparence et sa responsabilité.

Plus précisément, en rejoignant l’IAS, vous aurez l’opportunité de :

* Accéder à l’ensemble des services de la Commission européenne et acquérir une vue d’ensemble unique de ses politiques, programmes, processus et du fonctionnement institutionnel.
* Participer à un travail à forte valeur ajoutée à travers des audits financiers et opérationnels/de performance. Votre contribution renforcera directement le contrôle interne, la gestion des risques et la gouvernance de la Commission, et améliorera la manière dont l’Institution accomplit sa mission.
* Façonner l’avenir de l’IAS, en contribuant non seulement aux audits mais aussi aux tâches transversales, au développement méthodologique et à l’amélioration des processus.

En tant qu’auditeur interne à l’IAS, vous participerez à l’ensemble du processus d’audit, depuis la phase de planification (y compris l’évaluation préliminaire des risques) jusqu’à la préparation du rapport d’audit. Vous serez également correspondant pour certaines entités ou thématiques, approfondissant ainsi vos connaissances du fonctionnement des institutions.

L’IAS s’engage à soutenir votre développement professionnel et personnel. Vous bénéficierez d’un programme complet de formation en audit, d’un développement professionnel continu et d’un appui pour l’obtention et le maintien de certifications internationalement reconnues (CIA, CISA, etc.). Le développement professionnel inclura également la possibilité de renforcer vos capacités à diriger des équipes d’audit.

Pour certains postes, vous pourrez également participer à des missions d’audit internationales (jusqu’à cinq missions d’une semaine par an), en travaillant directement avec les services de la Commission à travers l’Europe et au-delà. La possibilité de collaborer avec différentes unités de l’IAS vous permettra également d’élargir votre expérience et de consolider votre parcours professionnel.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons une personne hautement motivée, dynamique, fiable et bien organisée, avec un haut niveau de compétence professionnelle et technique. De solides capacités de communication écrite et orale sont essentielles, ainsi que la capacité à bien travailler au sein d'une équipe, de fortes compétences interpersonnelles (capacité à établir et maintenir des relations avec les parties prenantes), à faire preuve d'initiative et à exercer un bon jugement.

Les candidats doivent avoir :

* Au moins 3 ans d’expérience préalable en audit, dans l'évaluation des systèmes de contrôle interne dans les domaines des processus financiers, opérationnels ou de soutien (par exemple, ressources humaines, gestion budgétaire, planification et programmation, gestion de projet) ;
* une bonne connaissance des principes et méthodologies d'audit interne ;
* une bonne connaissance des règles de contrôle interne et de gestion des risques (COSO, COSO-ERM) ;
* une bonne compréhension des principes de gouvernance et de la saine gestion des ressources ;
* la capacité à analyser des situations complexes, à exercer une pensée critique, à identifier les causes profondes et à proposer des solutions rentables pour améliorer les systèmes de contrôle interne des entités auditées ;
* la capacité à rédiger et à communiquer de manière claire et concise en anglais.

Les éléments suivants constitueraient un atout :

* une expérience préalable en audit en lien avec les fonds de l'UE ou une entité du secteur public ;
* une certification professionnelle en audit interne (CIA, CISA ou CGAP) ou en audit externe (ACCA, Commissaire aux comptes,…) ;
* une propension à diriger une petite équipe d'auditeurs, et des capacités à planifier les procédures et méthodes appropriées pour atteindre les objectifs de l'équipe tout en tenant compte d’une utilisation efficace des ressources ;
* une expérience en analyse de données, techniques/échantillonnage statistiques ;
* un intérêt pour la cybersécurité et l'audit numérique (y compris la gouvernance IT, les initiatives de transformation numérique,...) ;
* une compréhension du fonctionnement des instruments financiers.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)